

TIMOR ORIENTAL

20 ans après... Les violations des droits de l'homme se poursuivent malgré les promesses du gouvernement indonésien

Index AI: AI 21/35/95

Embargo : 11 juillet 1995

New York : Alors que le Timor oriental entame une nouvelle décennie sous domination indonésienne, il existe toujours une différence flagrante entre la réalité, marquée sur le terrain par des violations systématiques des droits de l'homme, et la rhétorique du gouvernement indonésien, a déclaré Amnesty International en s'adressant aujourd'hui (11 juillet 1995) au Comité spécial des Nations Unies sur la décolonisation, à New York.

Durant ces vingt années d'occupation indonésienne, les atteintes aux droits des personnes soupçonnées de se livrer à des activités indépendantistes au Timor oriental ont été systématiques. En 1995, une accumulation de violations des droits de l'homme est de nouveau venue contredire les affirmations des autorités indonésiennes selon lesquelles les violations commises par les forces de sécurité ne seraient pas tolérées.

« Face à des contradictions aussi flagrantes, la communauté internationale n'a pas su faire suffisamment pression sur le gouvernement indonésien pour qu'il améliore la situation des droits de l'homme », a déclaré Amnesty International. « Les États membres des Nations unies devraient engager une action plus vigoureuse pour obliger l'Indonésie à rendre des comptes. »

En novembre 1994, ainsi qu'en janvier et en février 1995, deux graves périodes de troubles ont donné lieu à un grand nombre d'arrestations arbitraires, d'actes de torture, de passages à tabac, ainsi qu'à des dizaines de procès politiques ; certains des condamnés sont des prisonniers d'opinion. Ont également été signalés des "disparitions" et des homicides. L'indignation internationale a contraint le gouvernement indonésien à mener une enquête sur la mort de six civils en janvier dernier, mais d'autres homicides et "disparitions" n'ont pas attiré l'attention de la communauté internationale et n'ont donc pas fait l'objet d'investigations.

En juin 1994, le gouvernement indonésien a prétendu qu'une campagne de désinformation était menée sur le Timor oriental. Le gouvernement a affirmé que rien ne prouvait qu'il se rendait responsable de violations de ses propres lois et des "principes fondamentaux". La fréquence des violations dénombrées depuis lors par Amnesty International apporte cependant la preuve flagrante du contraire :

– En juin 1994, Jose Antonio Neves a été arrêté sans mandat, détenu par l'armée pendant un mois et interrogé en l'absence d'avocat, en infraction à la loi indonésienne. Il purge aujourd'hui une peine de quatre ans en raison de ses activités non violentes.

– En avril dernier, quelque 24 Timorais ont été interpellés à Jakarta et à Dili car ils étaient soupçonnés de vouloir organiser des manifestations lors de la visite en Indonésie du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali. Ils ont tous été arrêtés sans mandat et interrogés en l'absence de leurs avocats.

– Depuis novembre 1994, quelque 250 Timorais ont été détenus arbitrairement.

– Les personnes placées en détention par l'armée courent toujours le risque d'être passées à tabac ou torturées à l'électricité.

Les autorités indonésiennes affirment qu'aucun membre des forces armées qui se serait rendu responsable de violations ne peut échapper à des sanctions. Un simple coup d'œil aux événements récents démontre le contraire. Peu d'incidents donnent lieu à des enquêtes. Et les rares enquêtes menées débouchent sur des peines qui sont bien plus légères pour les membres des forces de sécurité que pour des civils accusés des mêmes infractions ou d'opposition politique non-violente :

– En juin dernier, deux soldats ont été condamnés à des peines de respectivement quatre ans et quatre ans et demi de prison pour le meurtre de six civils non armés. Gregorio da Cunha Saldanha, un prisonnier d'opinion, purge toujours une peine de détention à vie pour avoir participé à la manifestation de Santa Cruz en novembre 1991.

– Le gouvernement n'a toujours pas mené de véritables enquêtes sur les quelque 270 morts et 200 "disparus" lors du massacre de Santa Cruz.

– On ignore toujours où se trouvent les cinq jeunes qui ont "disparu" en janvier dernier.

– Les meurtres présumés de deux à cinq personnes abattues par les forces de sécurité à Baucau en janvier n'ont manifestement jamais fait l'objet d'une enquête.

Si certaines des critiques les plus virulentes à l'égard de l'Indonésie émanaient de mécanismes des Nations unies, elles n'ont pas toujours rencontré un écho auprès du reste des Nations unies, et notamment de la Commission des droits de l'homme. Le rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ont émis de fermes recommandations qui n'ont pas été suivies d'effet, alors que les violations se poursuivent.

Tandis que le président en exercice de la Commission des droits de l'homme des Nations unies prononçait une déclaration exhortant l'Indonésie à poursuivre sa collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, Henrique Belmiro et Jose Antonio Belo se rétablissaient tous deux, dans des prisons timoraises, des coups et des actes de torture qui leur avaient été infligés par l'armée.

Du fait de la gravité de la situation et de l'inaction du gouvernement indonésien, la visite du Haut commissaire aux droits de l'homme des Nations unies prévue cette année au Timor oriental revêt une signification encore plus importante.

« Le Haut commissaire doit profiter de sa visite pour accélérer la mise en œuvre des recommandations des rapporteurs spéciaux des Nations unies, et pour faire en sorte que les observateurs indépendants des droits de l'homme puissent accéder librement au Timor oriental et que soit abolie la législation qui autorise la détention de prisonniers d'opinion », a déclaré Amnesty International. I